DÉCISION DU CONSEIL

du 15 juillet 2008

portant nomination d'un membre allemand du Comité économique et social européen

(2008/648/CE, Euratom)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 259,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 167,

vu la décision 2006/524/CE, Euratom [1],

vu la proposition présentée par le gouvernement allemand,

vu l'avis de la Commission,

considérant qu'un siège de membre du Comité économique et social européen est devenu vacant à la suite de la démission de M. Ludolf VON WARTENBERG,

DÉCIDE:

Article premier

Bernd DITTMANN, directeur général Europe de la Bundesverband der Deutschen Industrien (BDI), est nommé membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2010.

Article 2

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 15 juillet 2008.

Par le Conseil
Le président
M. BARNIER

[1] JO L 207 du 28.7.2006, p. 30.